MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la dixième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 3 novembre 2014 à 20 heures à l'endroit habituel.

Étaient présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014
4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   - a) Dépôt à terme
   - b) Discours de Madame le Maire
   - c) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts (SM-70)
   - d) Établissement du calendrier 2015 des séances du conseil
   - e) Nomination des charges des conseillers
     - 1- Maire suppléant
     - 2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains
     - 3- Délégué à la R.A.R.C.
     - 4- Délégués à la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains
     - 5- - Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection des incendies
     - 6- Délégué à la sécurité publique
     - 7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
     - 8- Délégué aux loisirs (O.T.J. St-Bernard inc.)
     - 9- Délégué à la bibliothèque et au Centre Internet
     - 10- Délégué au comité de développement
     - 11- Délégué à la famille et aux aînés
   - f) Avis de motion – Règlement 2014-05 établissant les taux de taxes pour 2015
   - g) Adoption du Règlement 2014-04 relatif aux colporteurs
   - h) Renouvellement de notre assurance
   - i) Renouvellement de l'entente pour les services d'ingénierie
   - j) Embauche d'un inspecteur municipal
   - k) Caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
   - l) Représentant au conseil d'établissement de l'École Aux Quatre-Vents

8. R.A.R.C.
   - a) Procès-verbal de la R.A.R.C.
   - b) Programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie – Hydro-Québec
   - c) Adoption du Règlement no 35-14 modifiant le Règlement 21-2 concernant les branchements au service d'aqueduc

9. Transport
   - a) Programmation de travaux – TECQ 2014-2018
   - b) Autorisation – Traverses de routes municipales pour motoneige – Saison 2014-2015
   - c) Offre de service – Prolongement du réseau d'égout sanitaire – Rue Xavier-Desrosiers
   - d) Soumissions pour afficheur de vitesse

10. Hygiène du milieu
    - a) Procès-verbal de la Régie des déchets
    - b) Procès-verbal de la M.R.C.
    - c) Résolution pour redonner aux municipalités le contrôle du zonage agricole

11. Loisirs et culture
   a) Dépôt des revenus et dépenses d'octobre 2014
   b) Procès-verbal d'octobre 2014
   c) Dépôt du bilan de novembre 2014 à octobre 2014
   d) Déboursement de la subvention pour la Fête de l'automne et la Fête de Noël
   e) Demandes de subvention 2015 - Club FADOQ de St-Bernard/Maison des jeunes et camp de pastorale/OTJ

12. Autres sujets
   a) UPA – Demande de commandite pour le gala des Agristars 2015
   b) Priorités d'action / SQ
   c) Demande de contribution - Connexion d'une génératrice à l'église

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion et assermentation des nouveaux élus

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2014.11.01 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié conformément aux demandes.

3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014

2014.11.02 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'approuver le procès-verbal du 6 octobre 2014 tel que déposé.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La directrice générale dépose au conseil, une copie de la balance de vérification au 31 octobre 2014.

Bilan au 31 octobre 2014

Solde au compte fonds d'administration	27 649.12 $
Solde au compte fonds de roulement	- $
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288.44 $
Part de qualification	5.00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	320 271.78 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	100 084.93 $
Grand total	**448 299.27 $**
Marge de crédit pour le réseau d'égout au 30 septembre 2014	869 529.74 $
Déboursement de la marge de crédit	189 114.17 $
Remboursement de la marge de crédit	- $
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	**1 058 643.91 $**
Subvention à recevoir FCCQ - Fédéral - Prêt 1 montant confirmé au comptant	(1 068 305.00) $
Emprunt no 1 - réseau d'égout	2 009 678.67 $
Frais d'émission obligation no 1 - réseau d'égout	33 321.33 $
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout	**2 043 000.00 $**
Subvention FCCQ -Provincial inclus au Prêt 1 qui sera remboursée sur 10 ans	(1 068 305.00) $
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part municipalité	**974 695.00 $**
Emprunt total à date - Travaux du réseau d'égout (m.c. + emprunt)	965 033.91 $

2014.11.03 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'octobre 2014;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer de novembre 2014 listés à la fin du présent procès-verbal.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis au mois d'octobre a été remis à chacun des membres du conseil.

Le programme de gestion des installations septiques est terminé. Les citoyens concernés ont reçu leur rapport d'inspection le 30 octobre 2014.

Les arbres le long du terrain de la station d'épuration devront être coupés pour permettre l'installation de la ligne électrique d'Hydro-Québec. Une demande sera faite à Versaillant Paysage pour la coupe de ceux-ci.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2014.11.04 Il est proposé par Mario Jussaume
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retirer un montant de 20 000 $ du dépôt à terme afin de couvrir les chèques du mois de novembre.

b) Discours de Madame le Maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2014;
3. Les orientations du budget 2015.

---

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2013 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornthon.

Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2012	411 703 $
Affectation 2013	(0 $)
Surplus de l'exercice financier 2013	76 994 $
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013	488 697 $

Les membres du conseil ont convenu de réserver de ce surplus un montant de 65 000 $ pour l'exercice financier 2014. Donc, en date du 31 décembre 2013, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 423 697 $.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Les indications pour 2014 sont :

Budget 2014	884 908 $
Recettes au 31-10-2014	796 776 $
Dépenses au 31-10-2014	698 066 $

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

***Liste des contrats de plus de 25 000 $ conclus en 2014* (en date du 31 octobre 2014) :**

Transport Fafard inc. - Enlèvement de la neige et transport sel	53 645,28 $
Pavages Maska - Réfection d'une partie de la rue Claing	27 084,11 $

Projets d'immobilisations réalisés en 2014 (dépenses nettes effectuées en 2014) :

Réseau d'assainissement des eaux usées	511 655,69 $
Panneaux de signalisation pour borne-fontaine	1 190,39 $
Projet réseau d'égout rue de l'École (Service d'ingénierie – estimation des coûts, plans…)	3 834,82 $

Projet réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Les dépenses effectuées pour le réseau d'assainissement des eaux usées totalisent à ce jour 3 354 960,94 $.

La construction de l'usine de traitement va bon train et devrait se terminer en février 2015.

Afin de réduire les coûts de ce projet, le conseil municipal a résolu d'imputer la somme totale de 553 317 $ du programme de remboursement de la taxe d'accise (*TECQ 2010-2013 : 253 317 $ et TECQ 2014-2018 : 300 000 $*).

Nous recevrons également du programme Fonds Chantiers Canada-Québec un montant de subvention de 3 315 000 $.

Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération du maire	4 627,44 $/an
	Allocation de dépenses	2 313,72 $/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	20 290,20 $/an
	R.A.R.C.	92,65 $/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Allocation de dépenses	771,24 $/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	6 763,32 $/an
	Délégué substitut à la Régie déchets	94,17 $/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Délégué à la R.A.R.C.	92,65 $/réunion
M. Éric Delage	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Allocation de dépenses	771,24 $/an
Mme Josée Mathieu	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Allocation de dépenses	771,24 $/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Allocation de dépenses	771,24 $/an
M. Guy Robert	Rémunération d'un conseiller	1 542,48 $/an
	Allocation de dépenses	771,24 $/an
	Délégué à la Régie des déchets	94,17 $/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2015 sera le troisième exercice du rôle triennal d'évaluation.

L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 100 686 000 $ comparativement à 2014 qui était de 100 313 800 $.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 $ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2015.

Le *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* a été reconduit (TECQ 2014-2018). Le montant que nous recevrons est de l'ordre de 547 575 $ répartis sur cinq ans. La municipalité devait s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $/habitant par année, soit un montant total de 74 340 $ pour les 5 années. De ces montants, 300 000 $ ont été affectés au réseau d'assainissement des eaux usées et 321 915 $ à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.

Projets d'immobilisations pour 2015

En 2015, nous souhaitons revitaliser notre réseau routier et prolonger le réseau d'égout sur la rue de l'École.

Les travaux de réfection de surface sont habituellement réalisés grâce au remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. Par contre, pour utiliser les montants octroyés nous devrons présenter un *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* afin d'identifier les travaux prioritaires devant être exécutés. Suite au dépôt de notre plan d'intervention, nous serons plus en mesure d'identifier où seront investies les sommes.

Taux de taxation pour 2015

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget 2015.

À ce stade-ci, il est difficile de vous confirmer quoi que ce soit, mais les membres du conseil feront tous les efforts nécessaires pour boucler le budget 2015 et ne pas augmenter la charge fiscale des contribuables.

En février 2014, nous avons procédé à un premier financement au montant de 2 043 000 $ pour les travaux exécutés jusqu'au 31 décembre 2013 pour le réseau d'assainissement des eaux usées. Nous avons remboursé cette année un montant de 24 538,50 $ correspondant aux intérêts seulement. En 2015, nous commencerons à rembourser le capital et les intérêts de ce prêt. La répartition sera effectuée telle qu'établie au Règlement d'emprunt et les taux de taxes spéciales seront fixés comme il convient. Lorsque les travaux seront terminés, nous procèderons au financement final du projet.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2015 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire

Le discours de Madame le Maire est déposé aux membres du conseil et sera publié dans le journal local de novembre 2014, tel que requis par la Loi.

c) Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts

Toutes les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, tel que requis par la loi, ont été remises à la directrice générale.

d) Établissement du calendrier 2015 des séances du conseil

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

2014.11.05 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

12 janvier	aucune réunion en juillet
2 février	3 août
2 mars	8 septembre (7 : Fête du travail)
7 avril (6 : Lundi de Pâques)	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 juin	7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

e) Nomination des charges des conseillers
1- Maire suppléant

2014.11.06 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Monsieur Mario Jussaume soit nommé maire suppléant.

Monsieur Jussaume accepte.

2- Délégué à la M.R.C. les Maskoutains

2014.11.07 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le maire suppléant, M. Mario Jussaume soit nommé délégué pour siéger au conseil de la MRC les Maskoutains.

Monsieur Jussaume accepte.

3- Délégué à la R.A.R.C.

2014.11.08 Il est proposé par Éric Delage
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Mme Leduc accepte.

4- Délégués à la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains

2014.11.09 Il est proposé par Josée Mathieu
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Guy Robert soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie des déchets d'Acton et des Maskoutains et que M. Mario Jussaume soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Robert.

Messieurs Robert et Jussaume acceptent.

5- Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection des incendies

2014.11.10 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Francine Morin, M. Éric Delage et M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Mme Francine Morin et Messieurs Éric Delage et Guy Robert acceptent.

6- Délégué à la sécurité publique

2014.11.11 Il est proposé par Éric Delage
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Emmanuelle Bagg soit nommée délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

Mme Bagg accepte.

7- Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de St-Hyacinthe

2014.11.12 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que M. Éric Delage soit nommé délégué pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre la Commission scolaire de St-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

M. Delage accepte.

8- Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

2014.11.13 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Josée Mathieu et M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Mme Mathieu et M. Robert acceptent.

9- Délégué au Centre Internet et à la bibliothèque

2014.11.14 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mme Marie Eve Leduc soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet

Mme Leduc accepte.

10- Délégués au comité de développement

2014.11.15 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Éric Delage
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mesdames Josée Mathieu et Emmanuelle Bagg ainsi que M. Guy Robert soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Mesdames Mathieu et Bagg et M. Robert acceptent.

11- Délégués à la famille et aux aînés

2014.11.16 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Mesdames Marie Eve Leduc, Emmanuelle Bagg et Josée Mathieu soient nommées déléguées responsables des questions familiales et des aînés.

Mesdames Leduc, Bagg et Mathieu acceptent.

f) Avis de motion – Règlement 2014-05 établissant les taux de taxes pour 2014

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption le Règlement 2014-05 établissant les taux de taxes pour 2015 et les conditions de leur perception.

g) Adoption du Règlement 2014-04 relatif aux colporteurs

ATTENDU que le Conseil désire adopter un règlement pour assurer le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la municipalité;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance ordinaire du conseil tenu le 6 octobre 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

2014.11.17 Il est proposé par Éric Delage
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNAMIMITÉ des membres du conseil présents que le Conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adopte le règlement numéro 2014-04 relatif aux colporteurs.

Un panneau sera installé pour informer les colporteurs de ce règlement.

h) Renouvellement de nos assurances

2014.11.18 Il est proposé par Mario Jussaume
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renouveler le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour un montant de 14 579 $ taxes incluses.

i) Renouvellement de l'entente pour les services d'ingénierie

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-10-265 adoptée le 10 octobre 2012 par le conseil de la MRC des Maskoutains à l'effet de mettre sur pied un service d'ingénierie et d'expertise technique ;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Saint-Barnabé-Sud, de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Damase, de Saint-Hugues, de Saint-Jude, de Saint-Liboire, de Saint-Louis et de Saint-Valérien-de-Milton ont alors convenu d'une entente intermunicipale permettant la mise en oeuvre du service d'ingénierie et d'expertise technique ;

CONSIDÉRANT que cette entente vient à échéance le 31 décembre 2014 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville au service d'ingénierie de la MRC – partie 8 ;

EN CONSÉQUENCE,

2014.11.19 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le Conseil exprime par la présente sa volonté de renouveler de l'adhésion de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville au Service d'ingénierie (partie 8) de la MRC des Maskoutains, et que copie lui soit transmise en conséquence.

Signature de l'entente

CONSIDÉRANT la constitution en 2012 du service d'ingénierie et d'expertise technique à la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT que les termes et modalités de fonctionnement de ce service reposent sur une entente intermunicipale convenue entre la MRC et les municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT que le service régional offre aux municipalités participantes des services techniques et d'ingénierie de qualité et à des coûts abordables ;

CONSIDÉRANT que l'entente de participation et de fonctionnement du service viendra à échéance le 31 décembre 2014 ;

CONSIDÉRANT le succès de cette entente et du désir des municipalités participantes de la renouveler pour les cinq prochaines années ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de renouveler son adhésion à cette entente;

CONSIDÉRANT la proposition d'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique, préparée par la MRC des Maskoutains et telle que présentée aux membres du Conseil;

2014.11.20 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'approuver l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC des Maskoutains à intervenir avec la MRC, d'une durée de cinq ans, tel que présentée; et

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

j) Embauche d'un inspecteur municipal

2014.11.21 Il est proposé par Josée Mathieu
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retourner en appel d'offres pour le poste d'inspecteur municipal ;

DE CLARIFIER les fonctions du poste étant donné la nature des travaux qui doivent être effectués ;

DE PUBLIER celle-ci dans la prochaine édition du Courrier de Saint-Hyacinthe et sur Emploi-Québec.

k) Caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

CONSIDÉRANT les nouvelles normes relatives à la gestion sécuritaire de l'amiante exigées par la CSST afin d'assurer la santé et l'intégrité physique des travailleurs ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit implanter un registre identifiant tous les flocages des bâtiments construits avant le 15 février 1990 et tous les calorifuges dans les édifices érigés avant le 20 mai 1999 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit se conformer avant le 6 juin 2015 en identifiant les matériaux qui contiennent de l'amiante dans l'entièreté de ses bâtiments ;

2014.11.22 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de demander des soumissions à deux entreprises pour effectuer l'inspection de nos bâtiments (bureau municipal et pavillon des loisirs) afin de caractériser les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

l) Représentant au conseil d'établissement de l'École Aux Quatre-Vents

Aucune personne n'est disponible.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la R.A.R.C.

Le procès-verbal d'octobre a été remis à chacun des membres du conseil.

b) Programme produits économiseurs d'eau et d'énergie – Hydro-Québec

Un appel à tous sera publié dans le journal afin de recueillir tous les noms des personnes qui pourraient être intéressés par un achat regroupé de ces produits.

c) Adoption du Règlement 35-14 modifiant le Règlement 21-2 concernant les branchements au service d'aqueduc

CONSIDÉRANT que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a adopté le Règlement numéro 35-14 règlement visant à modifier le Règlement 21-2 concernant les branchements au service d'aqueduc aux usagers de la Régie ;

CONSIDÉRANT que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre nous a transmis ce règlement pour adoption ;

2014.11.23 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'approuver le Règlement numéro 35-14 règlement visant à modifier le Règlement 21-2 concernant les branchements au service d'aqueduc aux usagers de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tel que soumis.

9. Transport

a) Programmation de travaux – TECQ 2014-2018

La directrice générale informe le Conseil des commentaires reçus du MAMOT concernant les travaux admissibles dans ce programme. Notre programmation sera modifiée dès que nous recevrons notre plan d'intervention qui nous indiquera les travaux prioritaires à effectuer.

b) Autorisation – Traverses de routes municipales pour motoneige – Saison 2014-2015

2014.11.24 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer le Club de Motoneige ASAN Inc. que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage et la circulation des motoneiges sur le parcours des sentiers hivernaux déjà établis, durant la saison 2014-2015 dès que l'interdiction de passage des agriculteurs sera levée et à fournir la signalisation adéquate afin d'assurer la sécurité des motoneigistes.

c) Offre de service – Prolongement du réseau d'égout sanitaire – Rue Xavier-Desrosiers

2014.11.25 CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite effectuer le prolongement du réseau d'égout sanitaire de la rue Xavier-Desrosiers afin que tous les terrains en zone urbaine soient desservis ;

Il est proposé par Mario Jussaume
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter l'offre de services no IE14-54115-017 du service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains au montant de 1 604 $ pour la préparation d'une estimation des coûts pour le prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue Xavier-Desrosiers.

d) Soumissions pour afficheur de vitesse

Des soumissions seront demandées pour un afficheur de vitesse mobile. Cet achat sera reporté au budget 2015.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des déchets

Les procès-verbaux du mois d'octobre ont été remis à chaque membre du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Les procès-verbaux du mois d'octobre ont été remis à chaque membre du conseil.

c) Résolution pour redonner aux municipalités le contrôle du zonage agricole

Cette résolution ne sera pas adoptée.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses d'octobre 2014

La directrice générale dépose le rapport financier d'octobre 2014 de l'O.T.J. St-Bernard inc. Une copie a été remise à chacun des membres du Conseil.

Rapport financier d'octobre 2014

Solde de l'état de compte au 1er octobre 2014	13 090,85 $
Chèque en circulation	(786,47)
Dépenses du mois d'octobre	(1 349,93)
Revenus du mois d'octobre	1 140,75
Solde disponible au 31 octobre 2014	12 095,20 $

b) Procès-verbal d'octobre 2014

Le procès-verbal n'était pas disponible.

c) Dépôt du bilan de novembre 2013 à octobre 2014

Le bilan annuel de l'OTJ St-Bernard inc. a été remis à chacun des membres du conseil.

d) Déboursement de la subvention pour la Fête de l'automne et la Fête de Noël

2014.11.26 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À l'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser la subvention accordée pour la fête de l'automne d'une somme de 1 000 $ et pour la fête de Noël d'une somme de 1 680 $.

e) Demandes de subvention 2014 - Club FADOQ de St-Bernard/Maison des jeunes et camp de pastorale/OTJ

2014.11.27 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À l'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de prévoir au budget 2015 les montants suivants comme demandés par les organismes soit :

Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard	500 $
Maison des Jeunes des Quatre-Vents.	2 000 $
Camp de pastorale	200 $
OTJ St-Bernard inc.	13 000 $
Festival de musique traditionnelle	500 $

12. Autres sujets

a) UPA – Demande de commandite pour la gala des Agristars 2015

Aucune contribution.

b) Priorités d'actions / SQ

CONSIDÉRANT que le comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains a convenu d'entreprendre une consultation auprès des municipalités afin d'identifier quelles sont les priorités d'actions du service de police pour 2015-2016 ;

2014.11.28 Il est proposé par
Appuyé par
ET RÉSOLU À l'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer la MRC des Maskoutains ainsi que le Capitaine Gilles Dubé, directeur de la Sûreté du Québec MRC des Maskoutains des priorités d'actions retenues par le Conseil de Saint-Bernard-de-Michaudville soit :

- *Sécurité routière (Opération Radar - Vitesse sur les rues Principale, Claing, 4e rang et Fleury aux heures de pointe) ;*
- *Sécurité dans les parcs (Patrouille et présence active aux Parc François-Xavier-Desrosiers et Parc-école Au Petit-Vent – rue de l'École) ;*
- *Prévention (Transmettre des chroniques de prévention à publier dans le journal local Le Bermigeois).*

c) Demande de contribution - Connexion d'une génératrice à l'église

CONSIDÉRANT que l'église est utilisée à des fins communautaires par nos organismes ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite utiliser l'église comme centre d'hébergement advenant un sinistre ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Fabrique de Saint-Bernard envisage de faire installer une connexion pour pouvoir brancher une génératrice à l'église advenant une panne majeure d'électricité ;

2014.11.29 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À l'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de contribuer financièrement aux travaux d'installation de la connexion nécessaire pour brancher une génératrice à l'église et de rembourser à la Fabrique de Saint-Bernard la moitié des coûts relatifs à ceux-ci.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2014.11.30 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À l'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 21 h 45.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN NOVEMBRE 2014

	Noms	**Montant**
1	Salaires des élus et des employés	6 217.69 $
2	Sylvie Chaput - déplacement colloque ADMQ	36.90 $
3	Geneviève Bureau – déplacement rencontre Commission scolaire biblio	7.20 $
4	Gestim (tests installation septique)	491.52 $
5	Gestim (services d'inspection - octobre)	1 113.31 $
6	Revenu Canada (DAS octobre)	1 150.51 $
7	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 000.00 $
8	Desjardins sécurité financière (prime de l'ass. collective)	504.29 $
9	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	*550.00 $*
10	Petite caisse (poste)	153.15 $
11	Postes Canada (timbres + livraison journal)	160.00 $
12	RIM (téléphone bureau et loisirs)	97.73 $
13	Télébec	100.79 $
14	Maskatel	5.64 $
15	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	1 446.43 $
16	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	431.55 $
17	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	954.96 $
18	Régie des déchets (quote-part - 4e versement)	1 171.00 $
19	Régie des déchets (vidange installations septiques)	182.24 $
20	RARC (consommation de septembre)	8 080.00 $
21	MRC des Maskoutains (échantillonnage d'eau bassin versant Rivière Salvail)	15.54 $
22	FQM (mise à jour du recueil *Le Règlement municipal*	220.50 $
23	Le Clairon de Saint-Hyacinthe (offre d'emploi - inspecteur)	498.39 $
24	Alain Beaudoin, photographe (Cadre et photo mosaïque)	270.19 $
25	Laurier Savaria (nivelage route)	1 437.19 $
26	Lise Perreault (achat papier hygiénique et sac de déchets)	25.27 $
27	Cabinets express (vidange cabinet du parc)	137.98 $
28	Librairie Daigneault	211.73 $
29	Garage Morin (pneus pour le camion)	1 189.21 $
30	Ville de Saint-Hyacinthe (dossier cour municipale)	157.06 $
31	Municipalité de Saint-Jude (partage frais kilométrage congrès - Emmanuelle Bagg)	89.70 $
32	Shred-It (destruction de documents)	135.96 $
33	Comx - Unimat (tapis à vache et ruban pour usine traitement)	59.73 $
34	Visa - essence camion	258.01 $
35	Visa - Cellulaire inspecteur	114.98 $
36	Allen entrepreneur général (usine de traitement)	316 843.33 $
37	WSP (Surveillance et coordination des travaux)	23 569.88 $
38	Les Entreprises BJB (réparations de 3 luminaires)	247.16 $
39	Sonic propane (location bouteille)	55.19 $
40	Sécurité Maska (entretien des extincteurs)	42.83 $
41	Chantal Desmarteau (entretien du parc juin à sept)	97.50 $
42	Fourniture de bureau Denis (Papeterie)	192.85 $
43	Fonds de l'information sur le territoire (mutations)	8.00 $
	Total des comptes à payer	**369 725.89 $**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-haut.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière.